

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés **Sous-rubrique:** Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 15.06.2023, Publication répétée: 13.06.2023, 14.06.2023

Date de fin de visibilité prévue: 13.06.2026 Numéro de publication: SR01-0000009126

Entité de publication

Maitres Costin van Berchem, Corine Rosset & Antoine Anken - Notaires à Carouge, Place d'Armes 20, 1227 Carouge GE

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Société Immobilière Le Renard B SA avec SI Parc-Forêt SA

3. Publication

Organisation transférante:

Société Immobilière Le Renard B SA CHE-100.857.685 c/o: Marianne Delporte quai Gustave-Ador 62 1207 Genève

Organisation reprenante:

SI Parc-Forêt SA CHE-100.489.860 c/o: Marianne Delporte quai Gustave-Ador 62 1207 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 12.06.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus). Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 12.09.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

SI WRAHAM SA

Quai Gustave-Ador 62, c/o Marianne Delporte, 1207 Genève